Délibération n°20211019-05

Envoyé en préfecture le 26/10/2021
Reçu en préfecture le 26/10/2021
Affiché le
ID : 062-216204479-20211019-20211019_05-DE

Ville d'
Hesdin
République Française
Pas-de-Calais

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf du mois d'octobre à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le quatorze octobre deux mil vingt et un.

Date de convocation du Conseil municipal : 14 octobre 2021.

Présents : Mesdames et Messieurs Matthieu DEMONCHEAUX, Nathalie BEDHOM, Philippe COACHE, Corinne CODEVELLE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Bernard GUILBERT, Stéphane LAGACHE, Emmanuelle PIERROT, Sylvie PLE, Dominique POITEAUX, Marco PUAUX, Guy REGNIER et Benoît ROYER.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Claudia CERRATO, Christian CLEMENT, Laurence DUPIRE et Renaud VAHE.

Procurations : Mme Claudia CERRATO à M. Benoît ROYER
Mme Laurence DUPIRE à M. Marco PUAUX
M. Renaud VAHE à Mme Emmanuelle PIERROT

Absent non excusé : Néant

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres votants : 18 (15 présents et 3 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER

Début de séance : 18h32
Fin de séance : 19h58

Envoyé en préfecture le 26/10/2021
Reçu en préfecture le 26/10/2021
Affiché le
ID : 062-216204479-20211019-20211019_05-DE

Délibération n°20211019-05

Objet : Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés avec la FDE 62 [Acte constitutif – Version 2021]

Vu la directive européenne 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel ;

Vu le Code de l'énergie, notamment ses articles L.441-1, L.441-5 et L.445-4 ;

Vu les dispositions du Code de la commande publique concernant les groupements de commandes figurant aux articles L.2113-6 et suivants ;

Vu l'article L.1414-3 du Code général des collectivités territoriales relatif aux groupements de commandes ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de la FDE 62 en date du 27 mars 2021 ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune d'Hesdin d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et des services associés pour ses besoins propres ;

Considérant qu'eu égard à son expérience, la FDE 62 entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés en matière d'efficacité énergétique coordonnée par la FDE 62 en application de sa délibération du 27 mars 2021 et d'adhérer au groupement,**
- **DE FIXER ET REVISER la participation financière de la Commune d'Hesdin conformément à l'article 7 de l'acte constitutif,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération, notamment à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes.**

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré le dix-neuf octobre deux mil vingt et un.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX